

PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
tenue le 26 Mars 2015 à 14 h 30 – Salle Surugue, Passage Soufflot à Auxerre

Constitution du Bureau de l'Assemblée :

Marc SEBERT, Président, Jean-François ALLAIN, Trésorier, Michel RAPINEAU, Secrétaire, Odile DEVOS et Denise POURANTRU, Scrutateurs

Le président remercie Michèle DEVELLE représentant l'Union Régionale de sa présence.

Quorum :

Il n'y a aucune obligation de quorum. Mais le nombre de pouvoirs ne doit cependant pas excéder le nombre de présents.

Membres présents : 67 - Pouvoirs nominatifs : 21 - Pouvoirs en Blancs : 10

Ordre du jour :

1) Approbation des PV de l'AGE et de l'AGO du 12 Mai 2014

Adopté à l'unanimité moins 2 abstentions

2) Point sur les finances :

Les soldes en banque au Crédit Agricole nous permettent d'envisager l'avenir sereinement.

3) Structure de la cotisation :

Le CA propose deux possibilités : confirmer la décision de l'AG de Juin 2003 concernant la cotisation familiale avec réduction pour les personnes seules ou opter pour une cotisation individuelle.

Après discussion, l'Assemblée Générale adopte la cotisation individuelle par 83 voix contre 5.

4) Participation de l'AVF au financement des activités ponctuelles :

Au vu des soldes des comptes au Crédit Agricole, le CA propose de prendre en charge à hauteur de 25 % le financement d'une activité ponctuelle par trimestre.

Après des débats animés, l'Assemblée repousse la proposition du CA et décide, à la majorité (15 contre, 3 abstentions et donc 70 pour) de réduire la cotisation individuelle à 20 € par an, au lieu de participer au financement d'une animation trimestrielle.

5) Participation des non-adhérents aux animations ponctuelles :

Le CA propose de permettre à des personnes non-adhérentes de participer aux animations ponctuelles dans la limite des places disponibles et moyennant une adhésion événementielle de 10% avec un minimum de 3 € ; le paiement devant être fait à l'ordre du prestataire pour les voyages organisés.

La proposition est adoptée à la majorité (2 abstentions, 0 contre donc 83 pour).

6) Appel aux bonnes volontés

Suite aux démissions de Michèle CHORON et de Gaby PAUTRE et au désir de Danielle BELLAMY de ne plus assurer la responsabilité des animations ponctuelles à partir de fin juin et dans le but de pourvoir au renouvellement naturel du CA, celui-ci lance un appel pour recruter des Chargés de Mission.

Trois personnes acceptent d'aider le CA dans ses tâches. Ce sont Jeannine FAGÉ, Daniel MARIN et Dominique ROIRON. Nous leur souhaitons la bienvenue. Concomitamment, le contrat de chargé de mission d'Alain GANDOSI en tant que Webmestre est renouvelé.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h et les adhérents sont invités à partager le pot qui clôture cette Assemblée Générale.

Le Secrétaire

Michel RAPINEAU

Le Président

Marc SEBERT